

# Forêts indigènes et forêts importées

Une vision culturelle de l'environnement

**Dominique Guillaud**  
Géographe

Cette communication évoquera l'évolution conjointe de l'occupation humaine et de la forêt dans un ensemble insulaire, la Nouvelle-Calédonie, qui n'est pas réputé pour ce type de formation végétale. Du fait de la taille réduite de la Grande-Terre elle-même, la forêt ne saurait être comparée à celle qu'on trouve par exemple sur les grandes îles de l'Asie du sud-est. Mais quoique réduite dans son extension, la richesse botanique des formations forestières y est très importante. La Nouvelle-Calédonie, au plan floristique, présente parmi les taux d'endémicité les plus forts du monde : 75 % (Morat *et al.*, 1981). Ce taux élevé est redevable en grande partie à la composition du maquis minier, mais également aux deux principales formations forestières, la forêt dense humide et la forêt sclérophylle.

## ■ Les forêts calédoniennes : forêt dense humide et sclérophylle

Il est utile de donner quelques-unes des caractéristiques de ces deux types de forêts. La forêt dense humide regroupe différents types de forêts (les forêts mésophiles, ombrophiles, photophiles et photoxérophiles de Virot, 1956) ; ce faciès regroupe des arbres de taille

modeste (en moyenne 20 m de hauteur), exploités en bois d'œuvre pour plusieurs d'entre eux, avec en strates inférieures des espèces originales à la Nouvelle-Calédonie comme les palmiers, les sapindacées, etc.

La forêt sclérophylle est caractéristique des stations à climat sec (moins de 1 100 mm, longue saison sèche) de l'ouest de la Grande-Terre, et se développe à basse altitude, jusque vers 2 à 300 m, en terrain sédimentaire (Morat *et al.*, 1981). D'une façon générale, la forêt sclérophylle est une formation fermée, à strate supérieure discontinue, peu élevée (15 m au plus), mais à sous-bois dense, prenant parfois des allures de fourré ; les plantes à feuilles vernissées y sont dominantes et l'on y trouve des lianes en abondance. Végétation dite climacique dans la zone, couvrant autrefois des surfaces considérables, la forêt sclérophylle est aujourd'hui considérée comme une sorte de relique par les botanistes (Jaffré *et al.*, 1993 : 112).

Dans l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, la cartographie des surfaces concernées par ces formations forestières est sujette à caution, ce que reconnaissent volontiers les botanistes qui se sont livrés à ces estimations sans pouvoir visiter toutes les zones cartographiées, souvent inaccessibles. Dans la vallée de Koumac, qui représente le terrain de cette étude, les formations identifiées comme forestières d'après la photographie aérienne et reconnues comme telles par des vérifications ponctuelles sur le terrain couvrent une surface supérieure à celle qui est officiellement retenue. Cette distorsion relève en partie d'une différence dans l'échelle retenue pour les observations et pour la restitution, mais ceci relève d'un autre problème.

L'évolution des paysages végétaux de Nouvelle-Calédonie, telle qu'elle est reconstituée par les botanistes, indique une régression importante de toutes les formations forestières. « La végétation autochtone ou primaire qui couvrait jadis l'ensemble du territoire a été détruite sur de grandes surfaces par des défrichements et surtout par les feux [...] Essentiellement représentée par les forêts et la plupart des maquis, elle est étroitement tributaire des facteurs stationnels et de ce fait présente une diversité extrême ». La dégradation des formations forestières aboutit à un développement des savanes et à un appauvrissement de la diversité écologique : « Les savanes sont le résultat de l'action conjuguée des défrichements suivis de feux répétés et périodiques sur la végétation forestière primitive aux

basses et moyennes altitudes » (Morat *et al.*, id.). Mais les savanes ne sont elles-mêmes qu'un stade transitoire de l'évolution. « Des facteurs humains locaux (surpâturage, feux plus ou moins nombreux) peuvent entraîner un embroussaillage, qui peu à peu les transforme [les savanes] en fourrés ». Cette transition de la forêt à la savane plus ou moins arbustive ou parsemée de fourrés est assimilée à une évolution irréversible qui expliquerait ainsi une bonne part des paysages végétaux actuels de la Nouvelle-Calédonie.

Mais en réalité, si l'évolution générale est bien décrite dans ces quelques lignes, dans le détail elle est plus complexe et la prise en compte de données extérieures à la botanique seule amène à revoir quelque peu ce schéma. On verra ainsi que, d'une part, la dégradation n'apparaît pas comme irréversible, d'autre part et concomitamment, que l'évolution témoigne de l'importance des facteurs culturels et économiques.

## ■ Une forêt résistante ?

L'approche qui a amené à reconsidérer l'évolution de la forêt sclérophylle dans la région de Koumac se basait au départ sur l'archéologie. Elle consistait à effectuer le levé des plans des anciens établissements kanak, afin de discerner, pour le nord de la Grande-Terre, l'organisation de l'habitat, sa relation avec les structures horticoles rencontrées aux alentours, et afin de se faire une idée de l'agencement des terroirs et de la localisation générale des établissements au sein des vallées. Au cours de ces relevés, non seulement les structures au sol mais aussi la flore présente sur les sites ont été répertoriées, permettant de noter par ce procédé la récurrence de certaines espèces sur la plupart des anciens villages. Le plus curieux a été de constater que ces espèces appartenaient pour beaucoup à celles qui étaient répertoriées comme des « marqueurs » de la forêt sclérophylle, et que les formations végétales recouvrant les anciens villages relevaient par conséquent de cette catégorie (Pintaud, 1995).

Ce constat menait au paradoxe suivant, qui notait la présence sur les anciens sites d'habitat kanak d'une formation végétale par défini-

tion plus récente, et a priori condamnée, d'après les botanistes, à disparaître une fois défrichée. La présence de forêt sclérophylle sur ces sites signifiait que la dégradation n'est pas si irréversible qu'elle semble, et la corrélation, forte à l'échelle de la basse vallée de la Koumac, entre sites archéologiques et forêt sclérophylle conduit à en rechercher le sens.

L'intérêt de cette découverte au plan archéologique n'est pas négligeable. Elle a notamment, par croisement avec les objets archéologiques présents sur les sites, permis de donner des indices de datation relative des anciens établissements. Notamment, il est apparu que la recolonisation des sites par la forêt sclérophylle ne pouvait intervenir que dans un contexte bien particulier, en l'absence toute plante introduite, plus ubiquiste, susceptible de concurrencer la repousse des espèces sclérophylles. Dans cette mesure, la présence d'une forêt sclérophylle semble donc indiquer un abandon antérieur ou contemporain à l'arrivée des premiers Européens dans la région et à l'introduction massive d'une flore importée. Cette fourchette de temps est certes large, mais ce n'est pas tant la période qu'elle désigne qui importe que bouleversement dont elle rend compte : l'introduction d'une nouvelle flore dans la région, en effet, est allée de pair avec l'éviction des autochtones de leur domaine foncier au profit des Européens développant alors leur propre système de production dans l'espace spolié.

À l'inverse toutefois, l'absence d'une forêt sclérophylle sur un site ne signifie pas que celui-ci ait systématiquement été délaissé dans une période plus récente ; en effet, les perturbations introduites par les feux ont pu en quelque sorte « remettre à zéro », sur d'anciens sites, le compteur chronologique que constitue cette végétation.

Par ailleurs, ce constat posait de façon aiguë la question de savoir comment une telle formation avait pu survivre sur ces lieux particuliers. Une fois un village détruit par les guerres pré européennes ou par les combats qui ont opposé l'armée française aux Kanak de Koumac, les ruines de celui-ci pouvaient être recolonisées par une végétation sclérophylle présente à proximité. Néanmoins les hameaux n'étaient pas bâtis dans des clairières au milieu de la forêt ; on sait, par Rougeyron (1846 ; archives), des sociétés du nord qu'« ils vivent en société, leurs cases ne sont point bâties dans la forêt, au contraire ils choisissent de riches plaines, de riantes vallées

et le voisinage de quelque agréable ruisseau ». La végétation plus ou moins spontanée est néanmoins présente à proximité, comme l'indique Mathieu (1863) qui parle des « bois touffus » qui avoisinent le principal village de la vallée de Koumac, et des « bois [...] dans lesquels se trouvaient plusieurs villages importants ». Dans la plaine alluviale elle-même, les formations fermées qui rendent difficile la marche des soldats français semblent en partie composées d'essences anthropiques, comme l'indique la mention fréquente de cocotiers ; cependant on trouve, associés à ces derniers, des « arbres de haute taille, en groupes nombreux ; entre eux poussent des herbes, des lianes, des arbustes épineux ». De toute évidence, l'élément végétal est intimement associé au système de production, soit sous la forme de forêt sclérophylle ou humide, soit sous la forme de forêt plus ou moins secondaire. Tous ces types de forêts, dans les temps pré européens, remplissent différentes fonctions alimentaires, de pharmacopée (Bourret, 1976) et de bois d'œuvre et de combustion, mais aussi, ce qui est loin d'être négligeable, de refuge comme l'indiquent plusieurs épisodes rapportés par les militaires.

## ■ Les paysages importés

Aujourd'hui, l'analyse de la photographie aérienne montre que l'extension des formations végétales identifiées comme forestières excède quelque peu celle de la forêt sclérophylle et de la forêt dense humide au sens strict. Cela signifie qu'il est apparu, par rapport aux catégories « indigènes » repérées par les botanistes, un ou plusieurs autres types de forêt secondarisée et dont la botanique ne tient pas compte. Cette catégorie de forêt a une composition floristique assez complexe et assez variable. Ce sont, dans les zones inondables, des formations comportant des arbres massifs, d'une quinzaine de mètres de hauteur, quelquefois sans aucun sous bois et parfois composées d'une seule espèce. Ce sont, dans certaines zones pentues, des associations très variées et riches. Ces formations forestières ont une caractéristique commune, qui est d'être principalement composées d'essences tropicales introduites. Partant de là, il est aisé de

relier l'apparition de ce nouveau paysage végétal aux évolutions du système de production.

En Nouvelle-Calédonie, il est en réalité plus approprié de parler de rupture que d'évolution lorsqu'on examine les mutations du système de production entraînées par l'arrivée des Européens. La rupture est du côté des nouveau-venus, qui ne connaissent pas le milieu dans lequel ils s'implantent et qui, pour beaucoup, vont se retrouver à pratiquer l'agriculture sans avoir eu auparavant la moindre expérience de cette activité. La rupture est aussi et surtout du côté des Kanak, qui vont se retrouver pour la plupart d'entre eux chassés de leurs terroirs et cantonnés dans des réserves au profit de la colonisation agricole blanche. La vocation de la Nouvelle-Calédonie, confirmée à plusieurs reprises, à être une colonie de peuplement, a abouti à revoir à la baisse, jusque dans les années cinquante, les superficies des réserves autochtones où vers 1900 tous les Kanak sont obligatoirement rassemblés (sauf dérogations dues aux besoins de main-d'œuvre en ville et sur les mines). La qualité médiocre voire mauvaise des terres généralement accordées aux Mélanésiens, le départ des anciens terroirs où l'exploitation s'organisait autour d'un système de très longues jachères permettant le retour cyclique sur les mêmes aménagements horticoles, le choc psychologique de la dépossession foncière, du déplacement, de l'évangélisation, de la dépopulation enfin, liée surtout aux épidémies et aux maladies vénériennes, ont eu des conséquences considérables sur le système de production. Les Kanak ont délaissé complètement les anciennes pratiques horticoles (igname et taro en « travaux gigantesques ») qui requéraient une organisation clanique rigoureuse ayant volé en éclats. Une petite agriculture continua de subsister en tribu puis déclina au fur et à mesure que le salariat se développait.

Parallèlement à ce déclin, on a assisté à l'essor de la grande propriété européenne, s'appuyant sur deux activités principales : l'élevage et la caféiculture. Ces deux activités ont imposé au paysage des modifications importantes. L'élevage en effet supposait des fourragères que ne fournissait guère *Imperata cylindrica* poussant à profusion sur les nombreuses zones brûlées, et qui avait pourtant amené les premiers voyageurs à assimiler les savanes de la Grande-Terre à des pâturages. Les graminées ont donc été introduites dès le XIX<sup>e</sup> siècle et avec elles, des arbustes associés à l'élevage, comme

le goyavier (*Psidium guayava*) ou « faux mimosa », *Leucaena leucocephala*, formant fourrés. La dissémination de ces plantes a été faite une fois encore par les feux, qui ont mordu sur le domaine forestier sclérophylle, remplacé par une sorte de savane ponctuée de fourrés.

Le café a également provoqué des modifications importantes du paysage végétal. Des mesures incitatives sont prises dès 1894 pour propager cette culture auprès du colonat européen : 25 ha sont gratuitement alloués aux familles qui s'engagent à en cultiver 5 ha en café. À Koumac, le café est planté en amont de la rivière, sur les anciennes tarodières en terrasse dont l'eau est détournée. À partir de 1930, c'est auprès des Mélanésiens que cette culture est développée, obligation étant faite à chaque maisonnée de planter 500 pieds de café par personne ; les terres des réserves vont dès lors se couvrir de caféières. À Koumac, la réserve est à l'aval et le café se développe à proximité de la rivière. La culture du café ensuite décline à la suite de divers événements ou d'un désintérêt eu égard à des cours faibles. La production diminue à cause du scolyte du café (*Hypothenemus hampei*), du vieillissement des plantations, de l'invasion par la fourmi électrique. Elle est pour le territoire de 2 000 tonnes en 1939, de 564 tonnes dans années 70. Malgré les tentatives de relance, la chute est rapide et les plantations sont abandonnées : en 1995, 36 tonnes ont été produites et en 1996, moins de 15 tonnes : des importations de café sont même nécessaires pour alimenter les unités de torréfaction locales.

Cette activité est aujourd'hui caduque. Néanmoins elle a laissé des traces importantes dans le paysage. La majeure partie des plantations, en effet, s'est effectuée sous ombrage avec une sélection particulière d'essences qui sont quasiment toutes introduites : le « bois noir d'Haïti » (*Samanea saman*), le « cerisier de Cayenne » (*Eugenia uniflora*), diverses érythrinae, et plus récemment, *Leucaena leucocephala*. Toutes ces espèces, avec d'autres, locales ou non, qui se sont spontanément mêlées à cette végétation (flamboyants, tamariniers, etc.) forment aujourd'hui sur les zones abandonnées par la caféiculture un nouveau paysage végétal, plus ou moins complètement importé, et indubitablement forestier : on a ainsi la substitution d'une formation anthropique aux formations autochtones de la forêt sclérophylle et de la forêt dense humide.

Peut-on parler à leur sujet de plantation ? Cela semble difficile puisque les essences se régénèrent d'elles mêmes et ont trouvé un équilibre.

## I Conclusion

Il est tentant de faire un parallèle entre l'économique, voire le culturel, et l'écologique. De la même façon que la population européenne a fait irruption sur la Grande-Terre, repoussant les populations autochtones dans des aires plus ou moins marginales affectées à leurs installations, de même de multiples espèces végétales introduites ont envahi un milieu longtemps protégé par son insularité. Le paysage végétal appelle ainsi en grande partie une lecture culturelle.

Cette corrélation forte, certes connue de longue date, entre le culturel et le végétal, a des implications qu'il est aussi intéressant de relever. Par exemple, en Nouvelle-Calédonie, les feux sont une véritable calamité et n'ont quasiment jamais une origine accidentelle. Beaucoup de litiges fonciers impliquant des propriétés européennes se règlent à coup d'incendies ; à l'inverse, une grande partie des aires domaniales, forêts-galeries ou maquis riches en espèces endémiques, brûlent chaque année pour les besoins de la chasse, ou la simple satisfaction de « nettoyer » une végétation qui se reconstitue avec de plus en plus de difficulté. À l'inverse, les anciens villages kanak, couverts de forêt sclérophylle, sont pour beaucoup intacts, leur statut de les ayant épargnés.



## Bibliographie

- Archives des Pères Maristes.  
Série PMB, archives territoriales  
de Nouméa.
- BARRAU J., 1956 —  
*L'agriculture vivrière autochtone  
de la Nouvelle-Calédonie*. C.P.S.,  
Nouméa, 153 p.
- BOURRET D., 1976 —  
*Approche ethno-botanique  
de la médecine canaque  
en Nouvelle-Calédonie*. Colloque Int.  
d'Ethnoscience, nov. 1976, Paris.
- GLAUMONT, 1897 —  
La culture de l'igname et du taro  
en Nouvelle-Calédonie.  
Travaux gigantesques des indigènes.  
*L'Anthropologie*, VIII : 41-50.
- GUILLAUD D., FORESTIER H., 1996 —  
*Les hameaux des karsts ;  
occupation ancienne de la vallée  
de Koumac*. Doc. Sci. et techniques  
V-2, Orstom, Nouméa, 80 p.
- GUILLAUD D., SPECQ H., 1998 —  
« De l'horticulture intensive  
à l'agriculture assistée, les mutations  
du système de production à  
Koumac. » In : G. David, D. Guillaud,  
P. Pillon (éds.), *La Nouvelle-  
Calédonie à la croisée des chemins*,  
1988-1997. Société des océanistes-  
Orstom, Paris : 59-76.
- JAFFRÉ, T.,  
MORAT PH., VEILLON J.-M., 1993 —  
Étude floristique et phytogéogra-  
phique de la forêt sclérophylle  
de Nouvelle-Calédonie.  
*Adansonia*, 1-4 : 107-146.
- MACKEE H.-S., 1994 —  
*Catalogue des plantes introduites  
et cultivées en Nouvelle-Calédonie*.  
MNHN, Paris, 164 p.
- MATHIEU A., 1863 —  
Relation au gouverneur Guillain  
de l'expédition contre Koumac.  
*Le moniteur de la Nouvelle-  
Calédonie*, 6 décembre 1863.
- MORAT P., JAFFRÉ T.,  
VEILLON J.-M., MACKEE H.-S., 1981 —  
« Végétation. » In : *Atlas de la  
Nouvelle-Calédonie et dépendances*.  
Orstom, Paris, pl. 15.
- PILLON P., DAVID G., 1998 —  
« La relance caféicole en secteur  
rural mélanésien. » In : G. David,  
D. Guillaud, P. Pillon (éds.),  
*La Nouvelle-Calédonie à la croisée  
des chemins*, 1988-1997.  
Société des océanistes-Orstom,  
Paris : 39-59.
- PINTAUD J.-C., VEILLON J.-M., 1995 —  
*Les forêts sclérophylles de la vallée  
de la Koumac et les forêts-galeries  
de la Néhoué. Étude préliminaire*.  
Orstom, Nouméa, 9 p. multigr.
- VIROT R., 1956 —  
La végétation canaque.  
*Mémoires du MNHN*, ser. B  
Botanique, t.VII, Paris, 398 p.